

AGRICULTURE : l'IFIP accompagne la Côte d'Ivoire pour sa filière porcine

L'[IFIP-INSTITUT DU PORC](#) a signé une convention de partenariat avec le ministre des ressources animales et halieutiques de Côte d'Ivoire pour accompagner la modernisation de la filière porcine. L'institut accompagnera les éleveurs ivoiriens et leurs représentants sur l'ensemble des étapes de la production porcine. ifip.asso.fr